

PUBLIC CONCERNE

GRH/RRH/DRH – Chef d'entreprise/Dirigeant – Responsable d'équipe/Manager – Institutions représentatives du personnel – Organisations syndicales et patronales – Associations – Professions libérales (comptables, avocats, experts...)

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLE REQUIS

Aucun prérequis formalisé en termes de certification, diplôme ou formation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les différents dispositifs d'intéressement, de participation et d'épargne salariale
- Connaître et anticiper la gestion de ces dispositifs
- Maîtriser les avantages et les inconvénients des dispositifs
- Sécuriser tout risque de contentieux prud'homal
- Optimiser la rentabilité de l'entreprise grâce à nos préconisations

FORMATION ET TARIF

Lieu de formation : Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Paris et Toulouse.

Durée : 1 jour (7heures)

Tarif : 690 € H.T.

CONTENU PEDAGOGIQUE

I- Les dispositifs d'intéressement, de participation et d'épargne salariale

- Le cadre légal et les nouvelles incitations
- Maîtriser les formalités déclaratives

II- Mettre en place des accords d'intéressement et de participation efficaces

- Les dispositifs à mettre en place dans l'entreprise
- Booster la rentabilité de l'entreprise

III- Maîtriser la mise en place d'un Plan d'Épargne Entreprise (PEE), d'un PERCO (Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif), d'une Provision pour investissement (PPI), de l'actionnariat salarié et CET par l'épargne salariale

- Les enjeux RH du PEE, du PERCO, de la PPI et de l'actionnariat salarié
- La procédure de mise en place
- Mise en situation